



Coulais Immobilier
COMMERCE & ENTREPRISES

Honoraires applicables à compter du 2 mai 2020

Vente de fonds de commerce/ Parts sociales/Cession de droit au bail

<i>Prix de vente</i>	<i>Honoraires</i>
<25 000 €	Forfait 4 500 € HT
25 000 à 50 000 €	Forfait 6 000 €
50 000 à 100 000 €	Forfait 8 000 € HT
>100 000 €	8% HT

Vente de biens immobiliers bâtis

<i>Prix de vente</i>	<i>Honoraires</i>
< 200 000 €	8% HT
200 à 500 000 €	7% HT
>500 000 €	6% HT

Location commerciale ou professionnelle sans droit d'entrée

25% HT du loyer annuel facial sur tout type de bail avec un minimum de 3500 € HT.